



Cercle Trégor & Goëlo

pour la défense de notre identité bretonne et française

À LANNION LE 13 MARS
PUIS À SAINT-BRIEUC LE
23 AVRIL, LA GAUCHE A VOULU
INTERDIRE LA PROJECTION DU
FILM RÉALISÉ PAR LE
JOURNALISTE ANGLAIS
TOMMY ROBINSON

"SILENCED"

FINALEMENT, GRÂCE À
LA DÉTERMINATION DES
ORGANISATEURS ET MALGRÉ
LES PITOYABLES MANŒUVRES
LIBERTICIDES DES CHIENS DE
GARDE DU SYSTÈME, LE FILM
A ÉTÉ PROJETÉ LE 23 AVRIL
DANS LES CÔTES-D'ARMOR !

**LA LIBERTÉ ET LA
VÉRITÉ ONT FINI PAR
TRIOMPHER !**

EN CÔTES D'ARMOR

**JEUDI
13 MARS 2025**
19 H 00 – 21 H 30

PROJECTION DE
« SILENCED »
LE FILM DE
TOMMY ROBINSON
ACTUELLEMENT
EMPRISONNÉ

PAF : 5,00 €

**LE FILM
INTERDIT
OUTRE-MANCHE !**

TOMMY ROBINSON
SILENCED

PRÉSENTÉ PAR
ÉRIC MAUVOISIN-DELAUVAUD
CINÉASTE, PRÉSIDENT DU RASSEMBLEMENT VENDÉEN,
DIFFUSEUR DU FILM EN FRANCE

Réunion privée
organisée par le
Cercle Trégor & Goëlo

Réservation par courriel : Le lieu de la conférence
vous sera précisé à la réception de votre réservation
asso.tregorgoelo@gmail.com

**MERCREDI 23 AVRIL
CÔTES-D'ARMOR**

TOMMY ROBINSON
SILENCED

PRÉSENTÉ PAR **ÉRIC MAUVOISIN-DELAUVAUD**

NOUS VOUS PROPOSONS ICI UN DOSSIER DE PRESSE SUR CE COMBAT QUE NOUS
VENONS DE MENER DANS NOTRE DÉPARTEMENT POUR QUE, FACE AUX DIKTATS ET
AUX MENSONGES DE LA GAUCHE, LE FILM "SILENCED" PUISSE ÊTRE PROJETÉ.



Lannion : suite à l'interdiction de la projection du film "Silenced", le Cercle Trégor et Goëlo réagit :

Jeudi 13 mars 2025

Le Cercle Trégor & Goëlo est une association patriotique légalement constituée et déposée. Depuis trois ans, il organise dans le calme des conférences privées réservées à ses adhérents. C'est le cas ce jeudi soir en Trégor où est prévue une conférence de M. Eric Mauvoisin-Delavaud, cinéaste et président du Rassemblement vendéen, avec la projection du film « Silenced » qui relate les agressions contre des jeunes filles provoquées par des gangs pakistanais en Grande Bretagne et la collusion de ceux-ci avec certains milieux politiques anglais.

Il n'en fallait pas plus pour déclencher l'hystérie de la représentante locale, une dame Lepvraud, du groupe LFI à Guingamp qui se permet, toute honte bue, d'exiger l'interdiction de cette pacifique réunion. On croit rêver...

LFI est une organisation reconnue depuis le 7 octobre comme ayant une attitude antisémite. Nombre de ses inféodés sont poursuivis pour des propos insupportables. Pour faire oublier ces turpitudes, les responsables de ce parti, tels des tenanciers de fonds de commerce en perdition, s'obstinent à vouloir museler les forces nationales et patriotiques en Trégor comme un peu partout en France. Hier, ils ont eu la peau de C8, aujourd'hui, ils s'en prennent à notre association locale.

La dame Lepvraud explique à qui veut l'entendre que ce film serait raciste (elle ne l'a probablement jamais vu) et interdit en France, ce qui est totalement faux. En revanche, il faut qu'elle sache, que cela lui déplaie ou non, que notre pays a une constitution qui garantit les libertés individuelles, au premier rang desquelles il y a celle de réunir ses amis. Il faut dire que, vu le nombre de plus en plus restreint d'amis que LFI a, cela doit lui échapper. En agissant ainsi, Mme Lepvraud ne se fait-elle pas la complice de ces actes odieux dénoncés dans le film ?

Ce matin, le maire de Lannion, M. Paul Le Bihan, s'est plié devant les injonctions des héritiers de Staline, il a interdit, par un arrêté municipal, la conférence. L'extrême gauche réclame, la gauche exécute... Ce n'est pas nouveau.

Quoi qu'il en soit, nous appelons toutes les forces nationales du département à réagir face aux prétentions liberticides de LFI. Prochainement, nous ferons part des suites judiciaires que nous donnerons aux propos calomnieux de la député Lepvraud. Enfin, qu'on se le dise, d'une manière ou d'une autre, « Silenced » sera projeté en Côtes-d'Armor, n'en déplaise aux étrangleurs patentés de la liberté d'expression.

<http://synthesenationale.hautetfort.com/>

LA RÉACTION DE PIERRE CASSEN, FONDATEUR DE RIPOSTE LAÏQUE :

Quand les gens de droite apprennent qu'un film qui ne leur plaît pas va passer dans une salle de cinéma, ils n'y vont pas, et laissent les gens qui veulent le voir aller à la séance.

À gauche, c'est totalement différent. On considère que seuls les films politiquement corrects, c'est-à-dire favorables à l'immigration, à l'accueil de l'autre et éventuellement à la sauvegarde de la planète, ont droit de citer, et qu'il faut interdire au peuple de voir les autres œuvres.

Caricature de cette vision du monde, la député LFI Murielle Levraut, qui, entre autres, a écrit au préfet des Côtes d'Armor pour faire interdire la projection à Lannion, prévue par l'association Tregor-Goëlo, du film de Tommy Robinson, « Silenced » diffusé dans de plus en plus de villes de France par Eric Mauvoisin, président du Rassemblement Vendéen

Un film polémique projeté à la mairie annexe de Lannion

Une projection du film du militant d'extrême droite Tommy Robinson, interdit au Royaume-Uni, est prévue ce jeudi, à Lannion, dans un lieu tenu secret. D'après nos informations, il sera diffusé à la mairie annexe de Buhulien, à Lannion.

Mathieu Le Maux

● « Projection en Trégor ! L'adresse de la salle vous sera communiquée à la réception de votre réservation. » Sur le flyer d'invitation circulant depuis mardi matin sur les réseaux sociaux, l'association Cercle Trégor & Goëlo garde secret le lieu de projection, ce jeudi, de « Silenced », un documentaire interdit au Royaume-Uni du militant britannique d'extrême droite Tommy Robinson. « Ce film incitant à la haine, à la discrimination et à caractère complotiste » sera diffusé « a priori à Lannion », a alerté, mercredi matin, Murielle Lepvraud, députée LFI de la quatrième circonscription des Côtes-d'Armor.

« Une volonté d'échapper au contrôle des autorités »

D'après les informations du Télégramme, la diffusion du film est prévue à la mairie annexe de Buhulien, un quartier lannionnais. Contacté mercredi soir, Paul Le Bihan, maire de Lannion, indiquait « ne pas avoir d'information, on vérifie avec



La diffusion de « Silenced », film du militant britannique d'extrême droite Tommy Robinson (ci-dessus), actuellement en prison, est annoncée « en Trégor », ce jeudi, par l'association Cercle Trégor & Goëlo. Photo archives Andy Rain/EPA

les chargés des réservations de salle ».

« Très certainement conscients de l'illégalité de cette diffusion », les organisateurs démontrent, selon Murielle Lepvraud, « une volonté manifeste d'échapper au contrôle des autorités et à une potentielle interdiction comme cela a déjà été le cas à Castelnau-le-Lez (Hérault). » Et comme l'a, par ailleurs, officiellement demandé la députée auprès du préfet, mercredi. La diffusion de ce film « dénonçant la collusion entre une partie de la classe dirigeante britannique et les gangs pakistanais de proxénètes pédophiles », comme le présente l'association Cercle Trégor & Goëlo, dont le siège social est établi à Perros-Guirec, sera animée par Eric Mauvoisin-Delavaud, militant d'extrême-droite.

Un animateur condamné

Président du Rassemblement vendéen, celui qui est aussi le producteur du film a été condamné pour diffamation par la cour d'appel de Poitiers, en juillet 2019, à 10 000 € d'amende avec sursis et à verser une indemnisation de 2 500 € au profit d'une enseigne de boulangeries qu'il a accusée de « reverser des taxes à l'État islamique » via la vente de sandwiches hallal. Sur son compte Facebook, sans mentionner d'interdiction passée, Eric Mauvoisin-Delavaud annonce cette soirée « en Trégor, après Châlans, Combours, Montpellier, Bordeaux, les Sables-d'Olonne sans le moindre problème, si ce ne sont les éternelles intimidations des gauchistes de service, qui ont décidé qu'il fallait interdire tout ce qui ne leur convenait pas ».

Des pl... visaier... qui s'e

● Le jeudi 6 mars, découverts par d... une retenue d'ea... auray, à cheval e... de Brec'h et P... enquête de g... ouverte pour éc... ces du décès du... res qui vivaie... d'Auray (56). Le... retrouvée statio... Les investigatio... ter tout acte cri... Lorient confir... double suicide.

L'homme visé

Comme l'a r... l'octogénaire d... à ses jours, ce... des plaintes po... res sexuels. Éric Pouder, d... « confirme qu... reste ouverte

Un je... dispa... de N

● À Nantes, grandit dan... homme de... Ce dernier... 22 février. (... son père, q... tes, vers 19... pour rentr... exerce le... Axel n'est... et ne s'est... le lundi r... geot 208... Aucun m... relevé su...

Une info ouverte

Sa famille... a remuée... Sans suc... d'un cran... Nantes

Déploiement de policiers et CRS contre les

LE CERCLE TRÉGOR ET GOËLO S'ADRESSE DIRECTEMENT AU MAIRE DE LANNION :

Mardi matin, François Floc'h, vice-président du Cercle Trégor & Goëlo et ancien conseiller municipal de Lannion, s'est rendu à la mairie de Lannion pour remettre au maire, M. Paul Le Bihan (PS), la réponse suivante à l'arrêté municipal qui, jeudi dernier, a interdit la tenue d'une conférence privée organisée, comme c'est régulièrement le cas, par le Cercle et au cours de laquelle devait être projeté la film "Silenced" réalisé par le journaliste anglais Tommy Robinson.

Voici le texte remis par François Floc'h en main propre au maire ainsi qu'à la presse locale.

Objet : En contestation de l'argumentation de justification de l'arrêté municipal N° DSG_2025_0073 du 13 mars 2025

À Monsieur le Maire de Lannion

Monsieur le Maire,

Le jeudi 13 mars dernier, vous m'avez reçu en mairie pour me remettre l'arrêté municipal N° DSG_2025_0073 interdisant la projection du film "Silenced" dans la salle Yves Le Faucheur, ce même jeudi 13 mars 2025.

À 11 h 25, j'ai signé le bordereau d'envoi attestant que votre arrêté m'avait bien été remis en main propre. Je vous avais indiqué alors que nous prenions acte de cette interdiction que nous ne contesterions pas. Notre petite association n'ayant ni les moyens ni la volonté de le faire. Et que, bien sûr, nous respecterions cette interdiction. Voilà une belle acceptation "citoyenne", convenez-en ! Et nous nous sommes quittés en nous serrant la main comme le font les gens civilisés.

Mais, signer le bordereau d'envoi ne veut pas dire que j'exprimais ainsi mon accord avec l'argumentation qui tentait de justifier cette interdiction. C'est donc ici que je veux contester fermement vos "**Considérants**" spécifiques à l'affaire du film *Silenced*.

1 – Vous commencez par appuyer votre argumentation sur le fait que ce film est interdit en Grande Bretagne. Il est surprenant que la loi de notre voisin, qui a quitté l'Union européenne, devrait s'appliquer chez nous ! Et que vous approu-

veriez en quelque sorte l'emprisonnement du réalisateur du film, nous Français qui nous vantons d'appartenir à la patrie des droits de l'homme !

De plus, je pensais naïvement qu'un arrêté municipal, acte administratif, s'appuyait sur des arguments factuels et neutres politiquement. Mais vous qualifiez bien vite d'extrême droite le réalisateur emprisonné Tommy Robinson qui est surtout le dénonciateur courageux des viols de masse de jeunes filles anglaises par des gangs pakistanais alors que le Premier ministre anglais actuel était procureur général. C'est là le cœur du scandale.

Je pense que vous ne pouvez que vous solidariser avec les pauvres victimes de cette affaire monstrueuse !

2 – Monsieur le Maire, vous continuez dans la même veine en "**CONSIDÉRANT** que le film contient des propos complotistes et promeut des idées racistes, de nature à attiser la haine et la discrimination et porter atteinte à la dignité de la personne humaine". L'utilisation de la forme grammaticale du conditionnel aurait manifesté de votre part plus de prudence quant au contenu du film que vous n'avez pas visionné. Reprendre les allégations calomnieuses de vos voisins politiques ne fait pas vérité !

Et il y a là une incohérence à empêcher la projection d'un film qui, justement, dénonce des pratiques inhumaines qui avaient été cachées par les autorités anglaises.

Hélas, les "propos" du film ne sont en rien complotistes car les faits de violences sexuelles sont totalement avérés !

Ah ! Je pense aux responsables, de là-bas et d'ici, dont la conscience viendra un jour les tourmenter !

3 – **CONSIDÉRANT** que la projection est ouverte au public par une réservation par le biais des réseaux sociaux et n'est pas réservée aux seuls adhérents de l'association...

Monsieur le Maire, je ne vais pas chipoter avec vous sur ce point. La projection était effectivement ouverte sur réservation mais avec un filtrage que l'on peut qualifier "de sécurité" pour éviter les intrusions malveillantes susceptibles d'entraîner des violences. Qui, de bonne foi,

pourrait nous le reprocher ? Les événements nous l'ont confirmé.

4 – **CONSIDÉRANT** que l'annonce de cette projection du film "Silenced" le 13 mars 2025 a été relayée par la presse numérique locale et a suscité la réaction de la députée LFI Murielle Lepvraud, parue dans la presse numérique locale...

Ce "Considérant Murielle Lepvraud" est carrément surréaliste ! En effet, être dénoncé – vieille pratique trotskiste – par une élue LFI est fort cocasse. Cette mouvance que nombre d'observateurs politiques qualifient d'islamo-gauchiste se vautre toujours un peu plus dans l'ignoble, par ses déclarations, ses colloques, ses votes, ses publications, et maintenant par ses affiches antisémites scandaleuses représentant Cyril Hanouna ! Une sorte de reconstitution du pacte germano-soviétique des deux compères Hitler et Staline ! Inquiétant !

Monsieur le Maire, vous n'allez pas me dire que vous vous solidarisez avec les dires et les actes de ces encombrants voisins politiques ?

5 – **CONSIDÉRANT** qu'une association lannionnaise a également alerté l'autorité municipale de la projection du film...

Monsieur le Maire, vous serez sûrement d'accord avec moi pour dire que l'on ne peut nous reprocher une certaine discrétion dans l'annonce de notre réunion – sur nos réseaux numériques et non pas dans la presse locale – et vous vous appuyez, **sans la nommer**, sur une "alerte" d'une association locale.

Est-ce une association domiciliée dans les locaux municipaux de la rue de Kerampont ? Une association qui y aurait un local mis à disposition par la commune ?

Reconnaissez-le, ce serait là de drôles de mœurs !

6 – Et, vous terminez en beauté, si je puis dire, en "**CONSIDÉRANT** que les troubles à l'ordre public sont avérés, notamment à l'extérieur de la salle située dans le bourg de Buhulien, à proximité d'habitations".

À deux occasions au moins, notre association a organisé des réunions en ce lieu, justement pour que la quiétude soit préservée. Et tout s'était parfaitement passé. Aucun trouble n'était "avéré" et s'il y avait crainte ce n'était pas de notre fait !

L'autre soir, la réunion ayant été annulée, c'est nous qui avons demandé à la police nationale,

par un appel téléphonique, d'envoyer une patrouille pour sécuriser les lieux. Et, il n'y a pas eu dispersion comme l'a écrit un journaliste mal intentionné car nous ne sommes jamais montés jusqu'à la mairie annexe mais sommes restés plus bas au rond-point, pour accueillir nos amis qui n'auraient pas été prévenus de l'annulation de la projection.

Tout cela, vous le savez sans doute directement par le commandant de la police nationale.

Mais, ce qui peut interpellé, comme l'on dit aujourd'hui, c'est de voir une sorte de brigade de pompiers pyromanes en manque d'incendies, ou plutôt une milice privée "autorecrutée", se mettre en place sur les lieux pour "faire respecter l'arrêté municipal", dicit la presse. Un peu bizarre, non ?

Il faut conclure...

Cette triste affaire se termine, bien pour la tranquillité dans l'espace public, très mal pour la liberté d'expression. La fois précédente le thème de notre réunion était "Les éoliennes et question énergétique". Un sujet éminemment xénophobe, vous en conviendrez ! Pour la prochaine rencontre, nous pensons inviter un journaliste "numérique" pour nous parler de la liberté d'expression sur la toile. Aurons-nous encore accès à une salle municipale ?

En ces temps mauvais, les atteintes à la liberté d'expression qui se multiplient prennent même des allures d'atteinte à la liberté de pensée. Voir l'affaire de la chaîne TNT C8 ! Tout cela est inquiétant !

La liberté d'expression, la vraie, celle en acte, sera un beau sujet pour les prochaines élections municipales qui approchent. Les candidats potentiels commencent à en rêver. Et même, pour certains, à s'organiser.

Sans aucun doute, à Lannion comme ailleurs en France, le thème de la liberté d'expression sera au cœur de la campagne électorale. La cohérence sur cette question d'importance sera un gage de crédibilité des candidats !

Acceptez, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

François Floc'h,
conseiller municipal de
Lannion au siècle dernier !

Déclaration remise à Monsieur le Maire de Lannion lors ma rencontre avec lui, en mairie, mardi 18 mars 2025.

RECONQUÊTE 22 proteste contre l'interdiction de la projection de Lannion :

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-BRIEUC, le jeudi 13 mars 2025

RECONQUÊTE! CÔTES-D'ARMOR INDIGNÉ PAR L'INTERDICTION DE LA RÉUNION DU CERCLE TRÉGOR-GOËLO À LANNION

Jeudi soir 13 mars, l'association "Cercle Trégor & Goëlo" devait projeter le film réalisé par le militant britannique Tommy ROBINSON, intitulé « Silenced », mais cet événement privé dans une salle municipale vient d'être annulé par un arrêté d'interdiction du maire de la ville, M. Paul LE BIHAN.

« Silenced » touche au scandale, outre-Manche, d'abus sexuels et de viols collectifs, à très grande échelle entre les années 80 et le début des années 2010, de milliers de jeunes filles mineures, majoritairement blanches mais aussi asiatiques, par des bandes d'hommes pour la plupart Britanniques d'origine pakistane, dans des villes anglaises comme Telford, Rotherham et Rochdale. Dans ces affaires, les jeunes victimes sont suspectées d'avoir été droguées, maltraitées, battues, parfois tuées et les enquêtes, y compris d'origine gouvernementale, ont permis de mettre en évidence l'incurie des services sociaux et de police locale, parfois couverte par le corps politique, tous par crainte d'être taxés de racisme ou d'islamophobie en n'étant pas conformes aux canons de la bien-pensance diversitaire, du vivre-ensemble et du politiquement correct.

Comme plus grande affaire de pédocriminalité britannique, le malaise est tel que la justice britannique a interdit le film réalisé sur le sujet par Tommy ROBINSON, interdiction bravée par l'intéressé, bête noire des autorités de son pays, qui se retrouve en prison.

Partant de cela, Reconquête! des Côtes-d'Armor ne peut aujourd'hui que s'indigner de l'initiative de Mme Muriel LEPVRAUD, député LFI des Côtes-d'Armor, ainsi que de divers groupes dits "antifas" de faire interdire la diffusion du film cette semaine à Lannion. On rappellera que Mme LEPVRAUD, apparemment hantée par le spectre du racisme, de la discrimination et du complotisme, appartient à un parti qui sombre de plus en plus ouvertement dans l'antisémitisme et qui a moins de pudeurs pour des mouvements terroristes comme le Hamas et les massacres du 7 octobre 2023. Le constat n'est guère plus flatteur pour le maire de Lannion dont la veulerie est mise en évidence par le contenu de son arrêté d'interdiction, lequel repose grandement sur les poncifs bien connus de la bien-pensance éculée droitdelhommiste.

Reconquête! des Côtes-d'Armor proteste donc contre cette interdiction arbitraire et exprime sa solidarité avec le Cercle Trégor & Goëlo.

Contact : 06 25 65 20 41

PIERRE-YVES THOMAS
DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES CÔTES-D'ARMOR

RECONQUÊTE!

BREIZH INFO : Interdiction de la projection du film « Silenced » à Lannion : la liberté d'expression bafouée

Jeudi 23 mars 2025

Une nouvelle affaire de censure frappe la Bretagne. La municipalité de Lannion a pris la décision d'interdire une conférence privée et la projection du film "Silenced", prévue ce jeudi soir par l'association Cercle Trégor & Goëlo. Cette décision fait suite à la pression exercée par une représentante locale de La France Insoumise (LFI), Mme Lepvraud, qui a exigé l'annulation de l'événement, qualifiant le film de « raciste », et la presse locale relayant l'information sans même avoir pris le temps manifestement de visionner le reportage, qui n'a absolument AUCUN caractère raciste, la polémique au Royaume-Uni étant essentiellement axée sur des accusations de diffamation (contredites dans le reportage).

Un documentaire réalisé par un lanceur d'alerte dissident

« Silenced » est un documentaire réalisé par le lanceur d'alerte identitaire et patriote anglais Tommy Robinson, actuellement dans les geôles de la tyrannie anglaise. Il met en lumière les agressions commises contre de jeunes filles en Grande-Bretagne par des gangs pakistanais, ainsi que la complaisance de certains milieux politiques anglais face à ces crimes. Contrairement aux affirmations de Mme Lepvraud, le film n'est pas interdit en France et son interdiction à Lannion relève donc d'une décision purement politique.

Selon le Cercle Trégor & Goëlo, l'interdiction a été prise après des pressions de l'extrême gauche locale. M. Paul Le Bihan, maire de Lannion, a cédé aux injonctions en publiant un arrêté municipal interdisant la conférence. Cette décision s'inscrit dans une dynamique plus large où la gauche radicale cherche à faire taire les voix dissidentes et à s'agiter dès qu'elle en a l'occasion.

Le Cercle Trégor & Goëlo dénonce une atteinte grave à la liberté d'expression et une manœuvre politique visant à empêcher les débats d'idées. L'association rappelle que, selon la Constitution française, la liberté de réunion est un droit fondamental. Elle prévoit d'ailleurs d'engager des actions judiciaires contre les propos de Mme Lepvraud, jugés calomnieux.

Un combat pour la liberté d'expression

Cet épisode s'ajoute à une longue liste de censures, de menaces, d'interdictions et de pressions exercées par des groupes militants contre toute expression jugée dissidente, souvent avec l'appui des médias (c'est un journal hebdomadaire local, très rapidement alerté par la député communiste, qui a révélé la salle où devait se dérouler la soirée pourtant privée, ce qui a entraîné l'interdiction dans la foulée...) Le Cercle Trégor & Goëlo affirme cependant ne pas renoncer à son projet et annonce que le film « Silenced » sera projeté en Côtes-d'Armor, quoi qu'il en soit. L'affaire devrait donc connaître de nouveaux développements, notamment sur le plan juridique.

La question demeure : dans quelle mesure la liberté d'expression est-elle encore respectée en France, lorsque des associations légalement constituées se voient interdire l'organisation d'événements privés sous la pression politique ?

Parce qu'elle a un sens pour nous, nous vous proposons la version sous-titrée du reportage, à chacun de se faire son opinion.

Pour regarder le film, allez sur le lien en dernière page de cette revue de presse

synthèse

NATIONALE

Malgré les injonctions liberticides de la gauche, le film "Silenced" sera projeté dans les Côtes-d'Armor...

Mardi 22 avril 2025

Il y a un mois, à l'initiative du Cercle Tregor et Goëlo, une association légale qui organise régulièrement depuis des années des conférences privées à Lannion (22) et dans sa région, une projection du film "*Silenced*", réalisé par le journaliste anglais Tommy Robinson, était programmée dans cette ville. Ce film, qui rencontre un énorme succès outre-Manche, est présenté en France par le cinéaste vendéen Eric Mauvoisin-Delavaud. Il raconte comment une agression impliquant des délinquants étrangers, survenue dans une grande ville britannique, a été honteusement falsifiée par la presse afin d'éviter toute réaction de la part de la population autochtone.

Il n'en fallut pas plus pour susciter l'hystérie de la gauche costarmoricaine qui, par la voix du député du groupe islamo-gauchiste LFI de Guingamp, une certaine Murielle Lepvraud, exigea l'interdiction de cette paisible soirée amicale (de quoi je me mêle ?). Le maire de Lannion, Paul Le Bihan, qui semble-t-il ne savait pas exactement de quoi il s'agissait, s'était immédiatement plié devant les injonctions liberticides de la passionaria guingampaise. Il faut dire que ni la député LFI qui accuse "*Silenced*" d'être un film "raciste et complotiste" (les qualificatifs éculés qui font encore frémir les bobos nantis du Système), ni le maire socialiste de Lannion ne semblaient avoir vu ce film.

Rappelons aussi que "*Silenced*" a été déjà projeté dans une bonne douzaine de villes françaises, et non des moindres, sans que cela n'offusque personne, à part, peut-être, les chiens de garde locaux de la pensée dominante, à savoir quelques permanents syndicaux, des antifas manipulés et autres punks dégénérés.

Pour la petite histoire, à Lannion, la manif de la gauche devant la salle où devait être projeté "*Silenced*" a rassemblé... 11 personnes ! Belle performance, MDR.

Cette odieuse interdiction a suscité dans tout le département des Côtes-d'Armor une vive indignation. Reconquête !, le mouvement d'Eric Zemmour, dans un communiqué de son délégué départemental Pierre-Yves Thomas, a fermement condamné cette atteinte inadmissible à la liberté d'expression. Il en alla de même du côté de Riposte laïque.

Suite à l'interdiction de la projection de Lannion, en quelques jours, des centaines de personnes ont contacté l'association Tregor et Goëlo pour manifester leurs soutiens. Afin de répondre à la demande, malgré les gesticulations des assassins de la liberté, qu'ils soient de gauche ou d'extrême gauche, "*Silenced*" sera donc bel et bien projeté ce mercredi soir dans un lieu privé, isolé et protégé en pays briochin.

Quant à ceux qui ont tenté d'empêcher cette projection, c'est devant les tribunaux qu'ils risquent de devoir bientôt s'expliquer...

Faut-il en rire ou en pleurer ? Le maire de Saint Briec interdit dans sa ville une réunion qui ne le concerne pas...



Mercredi 23 avril 2025

Les cimes de l'incompétence sont atteintes depuis ce matin et le premier de cordée s'appelle Hervé Guihard (en photo ci-dessus), actuel maire de la préfecture des Côtes d'Armor, qui, l'émotion sélective aidant, vient de pondre un arrêté municipal interdisant la projection du film réalisé par le courageux journaliste anglais Tommy Robinson, *"Silenced"*.

Le seul problème, ignoré par l'édile briochin, c'est que la projection de ce film n'est pas prévue dans sa ville et qu'il s'agit d'une réunion privée dont la tenue ne le concerne absolument pas. Si le ridicule tuait encore, ce pauvre naïf qui, évidemment, n'a pas vu le film, serait déjà aux côtés de ceux qui se sont signalés en voulant assassiner la liberté, tels Béria, le tueur de Staline, ou Pol

Pot, le responsable des charniers cambodgiens, au fin fond des poubelles de l'Histoire... Quand on a affaire à un imbécile qui démarre au quart de tour, il faut s'attendre à tout. Est-ce que demain, M. Guihard, sous la pression de n'importe quelle officine laïcarde, interdira les banquets de premières communions sous prétexte qu'il s'agirait de "bacchanales obscurantistes" ? Comme c'est parti, avec un tel oiseau, on peut désormais imaginer n'importe quoi...

Que les Guihard, Le Bihan (maire PS de Lannion) et autres dames Lepvraut (le député LFI de Guingamp) le veuillent ou non, la projection du film aura bel et bien lieu ce soir quelque part près de chez eux et les Bretons offusqués seront ainsi nombreux (beaucoup plus qu'ils ne le pensent) à constater l'étendue de leur perfidie liberticide. Ils auront beau menacer d'envoyer leurs miliciens antifas, rien n'y fera...

Une dernière chose, les producteurs anglais de *"Silenced"* nous prient de transmettre leurs sincères remerciements aux thuriféraires du goulag costarmoricain qui, grâce à leurs gesticulations stériles, ont assuré une publicité inespérée à leur film.

S N



Malgré les intimidations et l'interdiction, mercredi soir, près de Saint-Brieuc, la salle était bondée

La Liberté et la Vérité ont remporté une grande victoire mercredi soir dans les Côtes-d'Armor : le film "Silenced" a été projeté devant une salle bondée et enthousiaste

Jeudi 24 avril 2025

Ils ont tout essayé pour empêcher la projection du film "*Silenced*" mercredi soir près de Saint-Brieuc et ils ont lamentablement échoué... Et c'est tant mieux.

En effet grâce à la détermination des organisateurs, le Cercle Tregor et Goëlo, les costarmoricains venus nombreux ont pu se rendre compte par eux-mêmes de l'étendue de la duplicité de la camarilla politicarde locale. Ces incultes, qu'ils soient macronistes, au PS ou dans le groupe islamo-gauchiste LFI, accusaient, sans même l'avoir vu, le remarquable film réalisé par le courageux journaliste anglais Tommy Robinson d'être un film "raciste et complotiste".

Déjà, en mars dernier, ces fossoyeurs patentés de la Liberté avaient fait interdire la projection (privée) de "*Silenced*" à Lannion. Depuis l'annonce de la séance (privée) en pays briochin, ils ont récidivé et, finalement, nous leur en sommes plutôt reconnaissants. En effet, grâce à leurs campagnes hargneuses de calomnies, ils ont suscité un vaste intérêt pour le film et mercredi soir, nous étions plus d'une centaine à assister à la projection de celui-ci.

Alors, "*Silenced*", film raciste ? "*Silenced*", film complotiste ?

Le meilleur moyen d'en avoir le cœur net, c'est d'en juger par soi-même. Voilà pourquoi nous proposons à ceux qui n'ont pas pu assister à la projection de le regarder sur notre site. Ils pourront ainsi constater l'état de mythomanie accentuée des sectateurs locaux de la pensée dominante.

S N

<http://synthesenationale.hautetfort.com/archive/2025/04/24/la-liberte-et-la-verite-ont-remportee-une-grande-victoire-me-6544879.html>



Bernard Germain, président du Cercle Tregor et Goëlo, et Roland Hélié, directeur de la revue *Synthèse nationale*, animent le débat suite à la projection du film.



Eric Mauvoisin-Delavaud, initiateur de la campagne de diffusion de "*Silenced*" à travers la France, visiblement satisfait de cette belle victoire remportée en Côtes-d'Armor.

Une bonne nouvelle : grâce au député Lepvraud et ses complices, le film "Silenced" pulvérise depuis ce matin les compteurs



Le député Lepvraud à qui nous devons le succès grandissant du film de Tommy Robinson "Silenced"

Vendredi 25 avril 2025

Du fond du coeur, nous tenons à remercier le député LFI Murielle Lepvraud. Grâce à ses manoeuvres liberticides destinées à interdire la projection du film (qu'elle n'avait, nous dit-on dans son entourage, même pas vu) "Silenced", du héros identitaire britannique Tommy Robinson, celui-ci a été visionné depuis ce matin, selon les compteurs de l'hébergeur, par plusieurs milliers de costarmoricains. Un record d'audience inespéré...

Le cercle Trégor et Goëlo reçoit ces dernières heures des dizaines de messages de spectateurs indignés, après avoir vu le film sur les réseaux sociaux ou hier soir lors de la projection qui a quand même eu lieu malgré les oukases du maire près de Saint-Brieuc, par les mensonges et les calomnies bavés à profusion par le député islamo-gauchiste de Guingamp et ses comparses, édiles de Saint-Brieuc et de Lannion, qui ont interdit sa projection dans leurs villes.

Par eux-mêmes, les spectateurs ont constaté que tout ce que racontent ces politiciens, tous adeptes du grand remplacement, n'est que boniments et calembredaines de mauvais goût. Il est vrai que

pour conserver leurs postes juteux et leurs prébendes, ces gens sont prêts à tout...

Ils prétendaient que ce film serait un film "raciste" et "complotistes" : à vous de voir (et de faire voir) ce film et vous pourrez ainsi constater la perversion de leur imagination fertile. Nous vous rappelons que ces nuisibles incarnent (encore et certainement plus pour très longtemps) le pouvoir en place qui mène à la vitesse grand V la France au fond du gouffre.

Alors, faites un geste militant salvateur : diffusez ce film autour de vous, allez sur les pages des réseaux sociaux auxquelles vous avez accès et mettez-le en ligne. Son audience continuera ainsi à augmenter et les baragouineurs de gauche en seront pour leur frais...

Amis lecteurs de *Synthèse nationale*, si vous voulez contribuer au triomphe de la Vérité, vous savez ce qu'il vous reste à faire...

S N

Consigne : cliquez sur le film ci-dessous, copiez le code d'intégration et collez-le là où vous voulez qu'il soit vu...

Pour regarder le film, allez sur le lien en dernière page de cette revue de presse



Humiliation pour les censeurs gauchistes : le film « Silenced » projeté dans les Côtes-d'Armor



Bernard Germain

Jeudi 24 avril 2025

« *Silenced* » n'est pas un film interdit en France, tout comme dans une multitude de pays. Seule l'Angleterre l'interdit et son réalisateur est d'ailleurs en prison pour l'avoir publié et refusé de se taire sur les mensonges incroyables des autorités anglaises, à commencer par le Premier ministre ainsi que tous les bien-pensants, les partisans du « vivre ensemble » et les islamistes, sur une affaire concernant un jeune Syrien soi-disant victime de racisme.

Ce film raconte l'incroyable inversion de la réalité que tout observateur honnête ne peut que constater. Celle d'un jeune Syrien, qui a terrorisé son collège et son entourage avant de tomber sur un bec. Mais les bien-pensants, au lieu de reconnaître ce jeune Syrien comme une personne toxique, ont inversé l'histoire et l'ont transformé en victime d'un enfer raciste absolument imaginaire. Les mensonges les plus incroyables ont été inventés et relayés par la presse et même les autorités. Pour faire taire les gens, des témoins ont été achetés ou tout simplement menacés.

Tommy Robinson - journaliste -, étonné dans cette affaire des déclarations contradictoires, a

mené une enquête et réuni de très nombreuses preuves du comportement de ce jeune Syrien. Il a démontré tous les mensonges véhiculés afin de protéger ce garçon malfaisant, tyrannique, irrespectueux et violent avec son entourage.

Cela n'a bien sûr pas plu aux autorités, à la gauche, à la presse anglaise ni aux islamistes.

Tommy a été menacé, sa femme également, tout comme ses enfants pour qu'il se taise. La justice a même exigé qu'il renonce à publier son film sur sa chaîne Youtube. Comme Tommy a refusé de se taire et a voulu que tout le monde puisse connaître la vérité dans cette affaire, il a été jeté en prison où il purge actuellement une peine de 18 mois.

Oui, vous avez bien lu... 18 mois de prison ferme pour avoir simplement raconté la vérité, avec toutes les preuves à l'appui, sur ce qu'était vraiment ce jeune Syrien et comment les autorités, la presse et la gauche ont inversé les choses et raconté une incroyable somme de mensonges pour le faire passer pour une victime du racisme.

Dans la seconde partie du film, Tommy Robinson raconte le calvaire qu'il a vécu de ce fait.

Un film que la gauche, toute la gauche française, refuse que les Français puissent voir et ainsi prennent conscience de ce scandale honteux existant outre-Manche.

Lorsque l'association « Cercle Trégor & Goélo », dont l'objet est d'organiser des débats, a voulu présenter ce film à Lannion, la gauche s'est déchaînée pour empêcher sa projection. Et ce qui est le plus incroyable, sans avoir vu le film !

D'abord par le député LFI de Guingamp Mme Muriel Lepvraud qui en a demandé l'interdiction aux autorités et à la mairie de Lannion. Et le maire de Lannion M. Paul Le Bihan de se coucher prestement en publiant un arrêté d'interdiction de la réunion pour satisfaire les exigences du député liberticide LFI. Vous imaginez, faire savoir aux Français ce qui se passe en Angleterre qui inverse totalement la réalité... pas question. Et cette réunion n'a pas pu avoir lieu. Ce qui n'empêchera nullement ce maire PS de se prétendre un vaillant défenseur des libertés et de la démocratie. Libertés et démocratie qui ne sont visiblement pas pour tout le monde.

Quant à la presse régionale (*Le Télégramme, Ouest-France...*), elle a bien sûr emboîté le pas de ces gens dits de « gauche », qui prétendent

défendre la liberté mais ne loupent aucune occasion pour lui tordre le cou.

Reste que l'Association Trégor & Goélo l'avait dit : « Cette gauche liberticide ne nous empêchera pas de projeter le film. La liberté triomphera, il y aura une projection prochainement ».

Cette projection était prévue mercredi 23 avril à Saint-Brieuc. À nouveau la gauche a été informée et a cru qu'elle pourrait imposer une fois de plus la censure comme un vulgaire régime autoritaire et antidémocratique. Le maire « divers gauche » mais en fait PS de Saint-Brieuc - Hervé Guihard -, lui aussi soumis aux exigences de l'extrême gauche, a publié ce mercredi dans la matinée un arrêté d'interdiction de la réunion et de la projection du film, prouvant à cette occasion qu'il est lui aussi un défenseur des libertés, mais pas pour ceux qui n'ont pas ses opinions.

Sauf que cette fois, pas de chance, il ne pourra pas la ramener en indiquant qu'il a muselé « l'extrême droite ». Il aurait dû revoir ses classiques et il serait tombé sur cette citation de Lénine : « *L'homme intelligent n'est pas celui qui ne fait pas d'erreur, mais celui qui apprend de ses erreurs à ne pas les refaire* ».

Et cette fois-ci, sachant que la gauche allait nous rejouer la même comédie (ce qui fut le cas) nous avions un plan B. Ces idiots endoctrinés et exaltés ont pensé pouvoir imposer une fois de plus et sans problème leurs méfaits. Mais là ce fut un superbe raté !

La réunion a bien eu lieu et ce fut un franc succès. Comme le montre la photo d'une partie de la salle, une centaine de personnes étaient présentes. Elles ont pris connaissance du film et à son issue ont participé à un débat avant de boire dans la bonne humeur un verre de l'amitié. (...)

Cette soirée restera comme la preuve que la gauche n'est pas toute puissante et que même si elle veut faire taire toute opposition, il existe des moyens de lui tenir tête et même de gagner comme nous venons de le prouver ce soir.

On peut même dire que cette opposition sectaire et délirante de la gauche est le meilleur moyen de faire de la publicité au film de Tommy Robinson.

À ce jour, Eric Mauvoisin a indiqué à l'assistance que 50 millions de personnes avaient déjà visionné le film à travers le monde. Et ce n'est manifestement pas fini.

Saint-Brieuc : le maire de gauche interdit la diffusion d'un documentaire sur les gangs de violeurs pakistanais au Royaume-Uni



Budig Gourmaleon

*(article publié mercredi 23 avril
sur le site breton Stourm !)*

Ce mercredi 23 avril 2025, une projection du film « *Silenced* », réalisé par le militant britannique Tommy Robinson, devait se tenir en pays briochin. Mais, à la veille de l'événement, le maire de Saint-Brieuc, Hervé Guihard, a pris un arrêté pour interdire cette diffusion, invoquant des motifs fallacieux pour justifier une censure pure et simple. Selon *Le Télégramme* du 22 avril 2025, l'élu a avancé des accusations d'« incitation à la haine, à la violence ou à la discrimination », de risque de « troubles à l'ordre public » et de diffusion d'idées prétendument « racistes » ou « complotistes ». Une rhétorique bien rodée, symptomatique d'une gauche immigrationniste hexagonale qui cherche à museler toute voix dissidente.

Cette interdiction s'inscrit dans une série d'attaques contre l'association Cercle Trégor & Goëlo, déjà victime d'une censure similaire à Lannion en mars dernier, où le maire Paul Le Bihan avait également interdit la projection. À Lorient, même scénario : le maire Fabrice Locher a pris un arrêté cette semaine pour empêcher la diffusion de « *Silenced* » prévue le 26 avril. À chaque fois, les organisateurs, soucieux de préserver la sécurité de l'événement, avaient choisi de ne pas dévoiler le lieu exact. Mais cela n'a pas suffi face à la machine répressive des édiles alignés sur une idéologie qui refuse le débat.

Hervé Guihard, dans une déclaration rapportée par *Le Télégramme* (22 avril 2025), ose invoquer la « liberté d'expression » tout en la piétinant, affirmant qu'elle « n'est pas sans limite » lorsqu'elle heurte « la dignité de la personne humaine ». Mais de quelle dignité parle-t-on quand on interdit un film sans même en débattre, sans le visionner, sans laisser au public breton le droit de se forger sa propre opinion ? Cette censure n'est rien d'autre qu'une tentative d'étouffer les idées qui dérangent, celles qui questionnent l'immigration de masse et ses conséquences sur la Bretagne.

Ceci est d'autant plus outrageant que le documentaire est disponible sur YouTube. Dans celui-ci, on découvre comment les gangs d'immigrés pakistanais ont, pendant des décennies et avec la protection des autorités britanniques, violé des milliers de jeunes filles blanches.

Cette affaire illustre le véritable visage de la gauche immigrationniste : une caste qui, sous couvert de morale, impose un contrôle idéologique et prive les Bretons de leur droit à l'information. Tommy Robinson, incarcéré en Grande-Bretagne, est une figure controversée, mais son film mérite d'être vu et débattu, non pas interdit par des bureaucrates déconnectés. Nous dénonçons avec force cette dérive autoritaire et appelons à la mobilisation pour défendre la liberté d'expression, pilier de notre identité bretonne et européenne.

<https://stourm.news/>

Interdite, la diffusion du film « Silenced » a bien eu lieu ailleurs

Valentin Béchu

● Était-ce un plan de secours ? Ou la projection du film « Silenced » était-elle prévue depuis le départ ailleurs qu'à Saint-Brieuc ? Toujours est-il que ce mercredi 23 avril, le film réalisé par le militant britannique d'extrême droite Tommy Robinson a été diffusé dans un « lieu privé » et tenu secret par les organisateurs. Des précautions prises par l'association paimpolaise Le Cercle Trégor & Goëlo, organisatrice de l'événement, et Éric Mauvoisin-Delavaud, responsable de la diffusion du film en France et fondateur du Rassemblement vendéen.

Une projection annoncée coûte que coûte

Après un premier arrêté d'interdiction de diffusion à Lannion, en mars dernier, les organisateurs avaient promis que « d'une manière ou d'une autre, « Silenced » sera projeté en Côtes-d'Armor, n'en déplaise aux étrangleurs patentés de la liberté d'expression ». Une nouvelle tentative était donc prévue à Saint-Brieuc ce mercredi 23 avril, selon les informations de la municipalité. En conséquence, le maire Hervé Guihard avait émis un arrêté d'interdiction à son tour, avançant plusieurs arguments :

« incitation à la haine, à la violence ou à la discrimination », risque « très élevé de troubles à l'ordre public », diffusion d'idées « racistes ou discriminatoires » et de « propos complotistes ».

De plus, le Collectif de vigilance antifasciste des Côtes-d'Armor (CVA 22) avait appelé à « faire capoter » l'événement.

Une centaine de personnes

Roland Hélie, un des animateurs de l'événement, explique être « plutôt reconnaissant » des arrêtés pris par les élus locaux : « En effet, grâce à leurs campagnes hargneuses de calomnies, ils ont suscité un vaste intérêt pour le film et mercredi soir, nous étions plus d'une centaine à assister à la projection de celui-ci », publie-t-il sur le site de Synthèse Nationale, la revue qu'il dirige et qui se donne de réunir les différentes tendances de l'extrême droite, généralement hostiles au Rassemblement national.

Ce militant d'extrême droite est une ancienne figure du Front national dans les années 1970. Tendance frontiste « canal historique », il avait rejoint le Parti des forces nouvelles, un mouvement néofasciste, lors des dernières élections présidentielles, il avait soutenu Éric Zemmour lors du lancement de sa campagne dans les Côtes-d'Armor.



Ils vo phar

La nouvelle p
XXL va ouvrir
mardi 2 mai,
l'ancien mag
Burton, dans
ville de Saint
Labouthissem
rachat de de
pharmacies
ville par les c
pharmacien
de la pharm
d'Armor.

Valentin Béchu

● Ouverture in
enseigne phare
ville de Saint-Bri
la nouvelle phar
portes dans l'ani
ton, au 27, rue S

Bretagne. « Silenced », reportage signé Tommy Robinson, censuré par de très lâches élus avec l'appui de la presse mainstream et de la gauche. La liberté d'expression en danger

Jeudi 24 avril 2025

Une projection interdite à Lannion. Puis à Saint-Brieuc. Puis à Lorient. Partout en Bretagne, le film "*Silenced*", réalisé par le Britannique Tommy Robinson, se voit réduit au silence. Officiellement, les arrêtés municipaux invoquent un risque de « trouble à l'ordre public ». Officieusement, c'est bien plus grave : ce n'est pas l'œuvre qui dérange, mais le fait qu'elle existe.

La gauche comme bras armé de la censure

Depuis plusieurs semaines, une mécanique bien huilée se met en place dès qu'un collectif national ou local annonce une projection : pression des élus de gauche et d'extrême gauche, pétitions, intimidations, menaces de manifestation, relais dans la presse subventionnée et amicale. Puis viennent les arrêtés municipaux, justifiés par un « risque de trouble », que les autorités provoquent elles-mêmes en activant leur propre camp. C'est le serpent qui se mord la queue : la violence supposée vient toujours des censeurs, jamais des organisateurs.

Gaëlle Le Stradic, vice-présidente de la Région Bretagne, résume à elle seule l'arrogance du système : « *Le racisme n'est pas une opinion, donc pas de projection. Simple.* » Voilà une élue qui décide, sans avoir vu le film, de sa teneur, de sa légitimité, et surtout de ce que les Bretons peuvent ou non regarder. C'est désormais cela, la démocratie culturelle.

Une presse qui désinforme en chœur

Quant aux médias de grand chemin ils se sont faits procureurs. À peine le titre du film mentionné, le procès est déjà instruit : "*Silenced*" serait un film « raciste », « complotiste », « islamophobe », « xénophobe ». Une œuvre « interdite en Angleterre » – en réalité non classée, mais censurée pour des motifs judiciaires dans un pays où les procès bâillons sont monnaie courante. Peu importe, aucun de ces journalistes ne

semble avoir visionné le film. La vérité n'a pas sa place dans leur logiciel, seul le conformisme idéologique compte.

À Lannion, à Saint-Brieuc, à Lorient, les maires invoquent « les tensions sur les réseaux sociaux », « les affrontements entre ultra-droite et ultra-gauche ». Mais qui menace qui ? Qui intimide les propriétaires de salles ? Qui dénonce les organisateurs sur les réseaux sociaux ? Qui parle déjà de contre-manifestations ? Certainement pas les spectateurs du film, ni les associations comme Liberté Démocratie Bretagne ou le Cercle Trégor & Goëlo. Non, les seuls fauteurs de trouble sont ceux qui hurlent à la haine, mais ne supportent pas qu'on leur tende un miroir.

Charlie est mort, vive la censure

Où sont passés les « Je suis Charlie » ? Ceux qui, en 2015, défendaient le droit de caricaturer tout et n'importe quoi au nom de la liberté d'expression ? Les voilà désormais devenus des censeurs vigilants, prêts à interdire un documentaire dont le tort principal est de dénoncer un système de silenciation et de désinformation... qui les implique directement. Ironique.

Qu'on aime ou non Tommy Robinson, qu'on adhère ou non à ses thèses, "*Silenced*" est d'abord le témoignage d'un homme aujourd'hui poursuivi, emprisonné, harcelé pour avoir osé critiquer la gestion de la crise migratoire en Grande-Bretagne. C'est le reportage que les confrères des médias subventionnés français, outre-Manche, n'ont pas fait, eux qui se sont écrasés des années sur les viols, les trafics, les gangs de pakistanais et la traite des Blanches. Le film ne donne pas de leçon : il raconte une histoire que n'a pas voulu raconter la presse aux ordres. Il soulève des questions, il suscite un débat – ce même débat que ses censeurs refusent d'avoir, préférant la répression préventive à la confrontation d'idées.

Après *Silenced*, ce sera quoi ? Un livre ? Une conférence ? Une chanson ? Une exposition ? À

chaque fois, le même procédé : étiqueter, ostraciser, interdire. La Bretagne, terre d'insoumis, doit-elle devenir le laboratoire de l'intolérance gauchiste ? Ou ses habitants finiront-ils par se lever, au nom de la liberté de penser, de parler, de créer ?

Nous remettons le film, ci-dessous, en Version Originale sous-titrée. Et nous vous invitons à le

diffuser massivement, à le faire voir, entre amis, en famille, avec vos proches (la gauche bretonne n'a pas encore le pouvoir d'envoyer des flics de la pensée chez vous pour s'assurer que vous ne regardez pas ce documentaire). Merde aux censeurs !

Source Breizh info



Et le samedi 26 avril, toute honte bue,
la gauche remet cela à Lorient

Camouflet pour les vieux staliniens de la LDH : après Saint-Brieuc, "Silenced" diffusé à Lorient !



Le bureau de la LDH de Lorient : Didier Cornil et Robert Posnic, coprésidents ; Claudine Cornil, trésorière ; Astrid Silvin, secrétaire. Des grands défenseurs de la liberté d'expression... pour ceux qui pensent comme eux...

Cyrano, vendredi 25 avril 2025

Ce qui se passe en Bretagne autour du film de Tommy Robinson, "Silenced" est tout simplement grandiose. Après la diffusion du documentaire, à Combourg, sous l'impulsion de Christine Tasin, et en présence d'André Bercoff, Eric Mauvoisin envisageait, il y a trois semaines, de revenir, cette fois dans les Côtes-d'Armor, à l'invitation de l'association « Trégor et Goëlo ».

C'était sans compter sur les miliciens antifas et les journalistes locaux qui réussirent à connaître le lieu de projection. La députée LFI Murielle Lepvraud, en bonne polpotiste qu'elle est dans l'âme, intima donc l'ordre au maire de Lannion, le peu courageux Paul Le Bihan, d'interdire la diffusion du documentaire, ce que l'édile s'empressa de faire. Pour la première fois depuis le début de la tournée d'Eric Mauvoisin, il fallut

donc annuler la projection prévue. C'était mal connaître le président du Rassemblement vendéen, mais aussi les organisateurs locaux, nos amis Roland Hélie, président de *Synthèse nationale*, Bernard Germain, président de Trégor et Goëlo, et Pierre-Yves Thomas, secrétaire départemental Reconquête des Côtes-d'Armor, tous trois très impliqués par ailleurs dans la victoire de Callac, que de croire que les choses allaient en rester là.

Ils avaient donc décidé de revenir, ce mercredi, à Saint-Brieuc, dans un lieu privé. Bien sûr, le maire socialaud de la ville, Hervé Guihard, comme son collègue de Lannion, s'empressa, sous la pression des antifas, d'interdire ce film, qu'il n'avait jamais vu, en le qualifiant de « raciste ». Nous avons donc une nouvelle catégorie de maires, en Bretagne, qui se permettent d'interdire des films diffusés dans des lieux privés. Ces actes hautement liberticides furent encouragés par toute la presse locale, à l'exception de nos amis de Breizh Info, par tous les politicards de la région, par de nombreuses associations et naturellement par tous les miliciens antifas, qui patrouillaient partout, espérant trouver le lieu des plans B mis en place.

L'affaire fit grand bruit, car rien que dans la semaine, entre la presse locale et la presse nationale – *Libération* rentrant dans la bataille avec ses deux Dupont antifas, déguisés en journalistes, Plottu et Macé – 19 articles furent diffusés sur le sujet !

Bien évidemment, nos amis avaient anticipé la censure du maire, et pris toutes les précautions nécessaires. La diffusion, n'en déplaise à la député polpotiste et au maire censeur, eut bien lieu juste à côté de Saint-Brieuc, devant une centaine de personnes, et fut largement commentée dans les médias locaux.

Ce fut trop pour les fossiles staliniens de la LDH de Lorient et son président, Didier Cornil, dont l'épouse est la trésorière de la section. Ils décidèrent donc que ce premier affront pour toute la gauche liberticide bretonne ne serait pas suivi d'un second. Ils firent donc pression sur le maire de Lorient, Fabrice Loher, un sombre macroniste qui eut son heure de gloire en étant quelque temps secrétaire d'Etat à la Mer. Et bien sûr, aussi pleutre que ses confrères de Saint-Brieuc et Lannion, il pondit un arrêté interdisant une réunion privée sur sa commune, sans avoir vu lui non plus le documentaire qu'il interdisait.

Mais les vieux fossiles de la LDH Lorient, sans doute nostalgiques du mur de Berlin, décidèrent de passer la vitesse supérieure, et d'écrire à tous les maires de Bretagne, pour leur expliquer que la patrie était en danger, que les hordes fascistes allaient fondre sur tous les villages bretons, et donc qu'il fallait qu'ils pondent tous des arrêtés municipaux interdisant la diffusion d'un film qu'ils n'avaient pas vu, mais avec lequel ils n'étaient pas d'accord. Voilà comment « *Le Télégramme* » traduisait l'événement : *Didier Cornil, président de la LDH à Lorient, invite les élus à « investiguer afin de découvrir le lieu pressenti, en alertant les propriétaires de salles, afin qu'ils soient vigilants car nous le savons toutes et tous, les réseaux identitaires avancent de manière dissimulée ».*

La gauche totalitaire dans ses œuvres ! Notons par ailleurs que les seules villes où les organisateurs purent projeter le documentaire dans un cinéma ou une salle publique furent Challans et Les Sables-d'Olonne, avec des maires de droite, et Perpignan, chez Louis Aliot, du Rassemblement national. Cela n'empêche pas la LDH de Lorient et d'ailleurs de se réclamer des valeurs de progrès, et de défendre les idéaux de liberté issus de la Révolution française, qu'ils disent...

Face à l'artillerie lourde, la liberté d'expression allait-elle reculer ? Là encore, c'était ne pas connaître la pugnacité des organisateurs, qui, de manière malicieuse, contournèrent l'interdit du maire, et trouvèrent un endroit que les miliciens antifas furent incapables de débusquer. Et il y eut ce samedi soir, à Lorient, 80 personnes pour écouter de manière attentive Eric Mauvoisin présenter, pour la 11e fois depuis le début de son tour de France, le film "*Silenced*".

Et bien sûr, à la fin de la projection, qui fut vivement applaudie par un public sous le charme du courage de Tommy, Eric Mauvoisin répondit à de nombreuses questions, avant qu'on ne passe à table, autour d'un succulent repas préparé par les organisateurs, qui savouraient, après Saint-Brieuc, le second camouflet de Lorient imposé aux petits miliciens gauchistes, aux fossiles liberticides de la LDH, aux lâches élus bretons et aux médias locaux complices de la censure.

180 spectateurs en deux séances, pari largement gagné pour les patriotes résistants bretons. Nous mettons à la disposition des collabos, qui n'ont toujours pas vu ce film qu'ils qualifient de « raciste », sa version française, et les mettons au défi de nous faire un procès s'ils trouvent un seul

passage raciste, ou bien incitant à la haine, dans le film de "Silenced".

À la fin du repas, Eric Mauvoisin annonça cinq déplacements programmés pour le mois de mai, mais surtout son prochain passage à Nantes et à Rennes, deux bastions antifas tenus par deux

maires socialistes qui ont transformé leur ville en coupe-gorge.

Et si "Silenced" était projeté dans ces deux villes, l'affront serait alors total pour les polpotistes bretons, mais la liberté d'expression en sortirait grande gagnante.



Près de Lorient samedi, la Bretagne ne se laisse plus intimider par les tenants de la nouvelle collaboration.

**Pour amplifier notre action,
nous avons besoin de votre aide**

BULLETIN D'ADHÉSION ET DE SOUTIEN

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

COMMUNE

TÉLÉPHONE

COURRIEL

AGE

PROFESSION

Je désire adhérer au Cercle Trégor & Goëlo

☐ Adhésion simple : 10,00 €

☐ Adhésion soutien : 50,00 € ou +

Je désire, sans adhérer, soutenir le Cercle Trégor & Goëlo

☐ Soutien libre :

Chèque à l'ordre de Trégor & Goëlo

À retourner à :

Trégor & Goëlo - Kerhuic Coz - Route de Trégastel - 22300 Lannion

Courriels : asso.tregorgoelo@gmail.com

Pays de Saint-Brieuc – Mercredi 23 avril 19H30



Alors,

***"Silenced"*, film raciste ?**

***"Silenced"*, film complotiste ?**

Le meilleur moyen d'en avoir le cœur net, c'est d'en juger par soi-même. Voilà pourquoi nous proposons à ceux qui n'ont pas pu assister à la projection de le regarder sur notre site. Ils pourront ainsi constater l'état de mythomanie accentuée des sectateurs locaux de la pensée dominante.

Pour regarder le film :

https://www.youtube.com/watch?v=hFYKX9oEXvA&t=1s&ab_channel=BREIZH-INFO

Courriels : http://asso.tregorgoelo@gmail.com